

Droits d'entrée 225.50 € Adhésion annuelle 69.60€

## « Pack essentiel »

**Gîtes** 

City break apparte-133.37 €

ments et maisons

Maison d'hôtes City break

1 chambre	2 chambre

117.14€ 157.73 €

3 chambres 4 chambres 5 chambres 198.32 €

238.91 € 279.50 €

Gîtes de Groupe

113.65€

Camping	et	Chalets
loisirs		

25	25 à 50	Par tranche de	HLL,
emplacements	emplacements	25 en sus	Chalets
68.43 €	136.86 €	68.43 €	68.43 € par unité

**PRLL** 

3 RLL 10 RLL **20 RLL** 30 RLL 205.29€ 684.3 € 1026€ 1710.3€

Gîte d'enfants

113.65€

Contribution marketing FNGF

18,50€

**Thématiques** 

Bienvenue à la Ferme (hors camping)

Bienvenue à la Ferme (Camping)

58€

58€

Classement de meublé de **Tourisme** 

200€

Au 24/10/2014

## « Les packs de commercialisation »

Le pack de commercialisation que vous aurez choisit vient s'ajouter au pack essentiel.

	Pack confort	Pack liberté	Pack liberté +	Pack Autonomie
Gîtes City break, appartements et maisons	>	1	V	~
Maison d'hôtes City break, maison d'hôtes Gîtes de Groupes		~	1	/
Détail des packs				
Tarif	66.24 €			
Taux de commission				
Contrat service de réservation	15% TTC	15% TTC	20% TTC	0%
Contrat service de réservation si apport d'affaire	10% TTC	10% TTC	15% TTC	0%
Contrat propriétaire	-	-	-	0%

## « Autres produits, options et suppléments »

Produits enfants	15 % TTC, non plafonné
Produits packagés (séjours et stages tout inclus hébergement et activités)	15 % TTC, non plafonné
Options obligatoire «animal »	15 % TTC
Autres options commercialisées par le Service de réservation	7% TTC

## A noter :

- Le pack confort ouvre droit à une remise de 40% de l'adhésion au Pack « Essentiel »
- Pour les maisons d'hôtes, Chambres d'hôtes City break et la Gîtes de groupe
  - ♦ Pour intégrer les packs « Liberté » et « Liberté + » il est nécessaire de partager le planning d'au moins la moitié de leur structure avec le Service de Réservation.
  - ♦ L'adhésion au pack « Liberté » ouvre droit à une remise de 40 % sur le Pack « Essentiel »
  - ♦ Aucun commissionnement n'est perçu sur les tables d'hôtes sauf en cas de vente dans le cadre d'un séjour ou par un partenaire commercial
- Une remise pour « suivi qualité » de 20 euros est accordé aux adhérents qui ont fait réaliser le classement de meublé de tourisme par l'association. Cette remise est valable pour les 5 années qui suivent la date du classement. Cet avantage se perd en cas de départ de l'adhérent.
- Pour le pack confort, la commission perçue par l'association est plafonnée à 180 € par semaine de location. Au 24/10/2014